PORTAGEONS NOTRE MILIEU

LE RALLYE DES POSSIBLES !

• PORTAGEONS NOTRE MILIEU, DESSINONS NOTRE MILIEU •

NOTRE-DAME DU-PORTAGE

llio living lab en innovation ouverte

L'ATELIER URBAIN Aménagement et urbanisme

QUELQUES CONSIGNES

Prévoyez approximativement 1h15 pour la réalisation du rallye.

Vous aurez à rencontrer les facilitateurs situés aux 4 endroits suivants (dans l'ordre que vous voulez) :

- terrain devant la piscine (Zone du quai et de la piscine);
- trottoir devant le presbytère (Zone de l'église, du presbytère et de l'école);
- bureau de poste (Zone "d'un trottoir à l'autre");
- jardin communautaire (Zone reliant le chalet des sports avec le noyau villageois).

Pour chaque zone, nous vous invitons à être concret quant à l'aménagement, aux usages et aux limites qu'il faudra ou non fixer. Comment être concret:

- en dessinant;
- en listant;
- en représentant votre idée sur la carte;
- en détaillant les limites, les critères, les conditions de réalisation;
- en illustrant à l'aide d'exemples;
- etc.

N'hésitez pas à utiliser l'envers des feuilles pour ajouter des informations et préciser vos idées. Vous pouvez également prendre des photos du lieu ou des images d'exemples inspirants que vous nous enverrez par la suite (info@ llio.quebec).

Le facilitateur est là pour répondre à vos questions, mais surtout pour vous relancer, vous demander des précisions, vous soumettre des cas et mises en situation, le tout, afin d'approfondir votre réflexion et d'opérationaliser votre idée. Une fois cet échange terminé, le facilitateur validera votre passage dans sa zone.

Une fois complété, venez déposer vos feuilles sur les tables de cocréation prévues à cet effet. Durant l'après-midi, vous aurez l'occasion d'expliquer vos idées ainsi que d'échanger sur les conditions, critères et visions de réalisation.

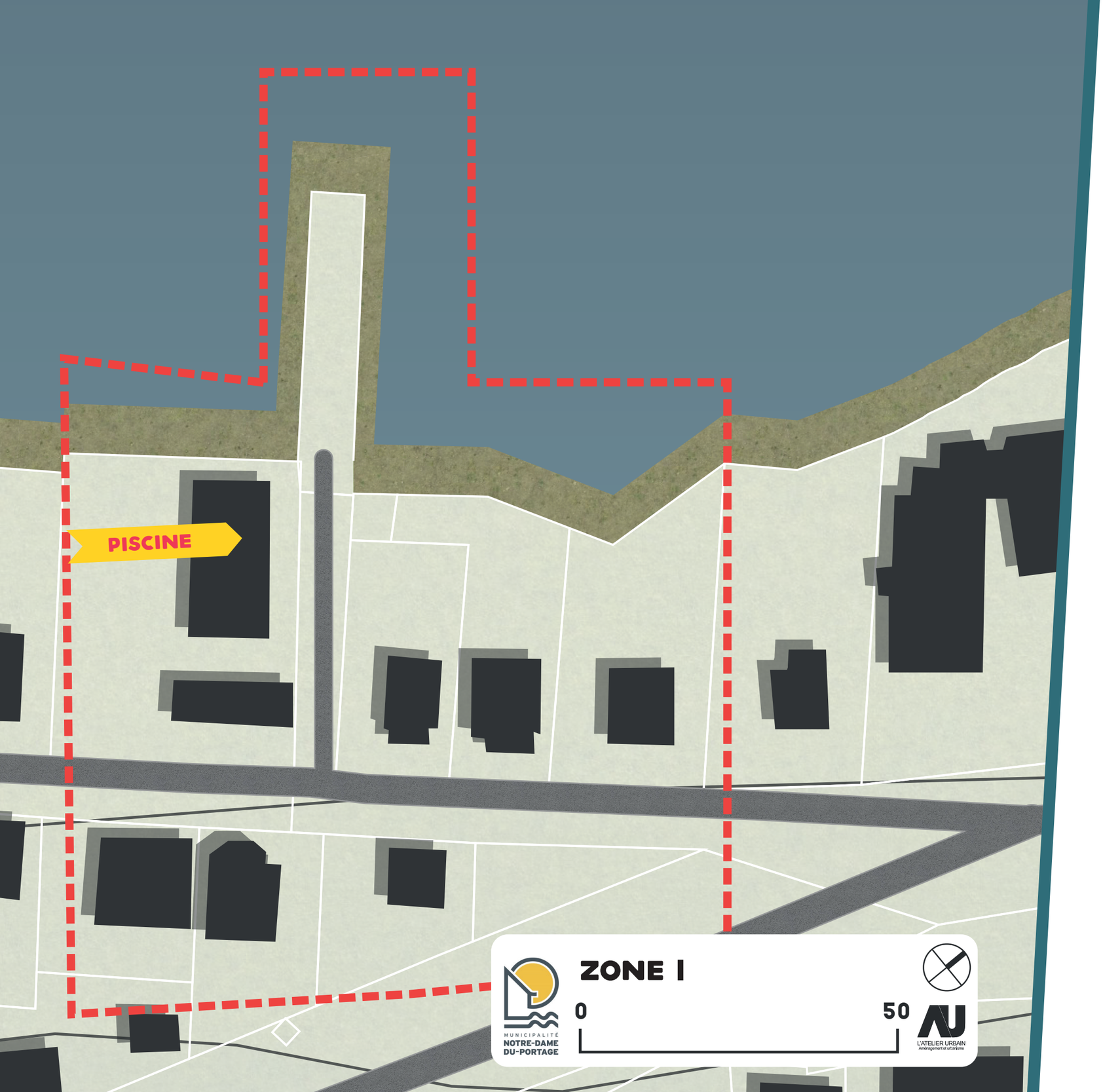

ZONE NUMERO I
LE QUAI – INCLUANT LA PISCINE –

QUESTIONS

- Comment faciliter la circulation dans le secteur de la piscine, pour les piétons, les vélos et les voitures ?

- Pour régler le problème de manque d'espace de stationnement, quel endroit serait le meilleur pour désservir la piscine ?

- Sur la grève à côté du quai, comment faciliter la cohabitation des fonctions de détente et les activités familiales, avec celle de point de mise à l'eau ?

- Comment favoriser la pratique d'activités conviviales et sécuritaires sur le quai et sur la grève adjacente ? Quelles activités avec quelles infrastructures ? Quel encadrement ?

- Est-ce que les sites vacants devraient retrouver une fonction résidentielle, et quel type de résidence (petite, moyenne, grande, multilogements ?) Est-ce que les sites vacants devraient servir à introduire un nouveau service public ?

- Services de proximité et services commerciaux à offrir au centre du village : Lesquels ?
À quelles conditions ? Est-ce souhaitable qu'un nombre maximal ou une superficie maximale d'un usage soit décrété dans chaque zone ?

Vente de vêtements, de produits alimentaires et d'autres produits divers ; artisanat ; bureau de poste ; services bancaires ; bureaux professionnels et administratifs ; garderies ; cinéma et théâtre ; cours divers ; restaurent ; hôtel et auberge ; microbrasserie ; belvédère.

ZONE NUMERO 2

ECOLE, EGLISE ET PRESBYTERE

QUESTIONS

- **Quels sont les services de proximité et les services commerciaux à offrir au centre du village ? À quelles conditions ? Est-ce souhaitable qu'un nombre maximal ou une superficie maximale d'un usage soit décrété dans chaque zone ?**

Vente de vêtements, de produits alimentaires et d'autres produits divers; artisanat; bureau de poste; services bancaires; bureaux professionnels et administratifs; garderies; cinéma et théâtre; cours divers; restaurent; hôtel et auberge; microbrasserie; belvédère.

- **En complément avec le projet de bâtiment rénové de la piscine, quels services pourrait-on imaginer dans le noyau villageois ?**

- **Comment rendre le centre du village (l'îlot paroissial) encore plus accueillant (place publique, mobilier, activités, etc.) ? À quelles conditions ? Pour recevoir quels types d'activités ?**

- **Quel avenir pour les bâtiments religieux ? Quels usages, et à quelles conditions ? Faut-il conserver ces bâtiments comme lieux publics ou pourraient-ils être exploités par le privé ? Quels liens avec les autres lieux et services du village ?**

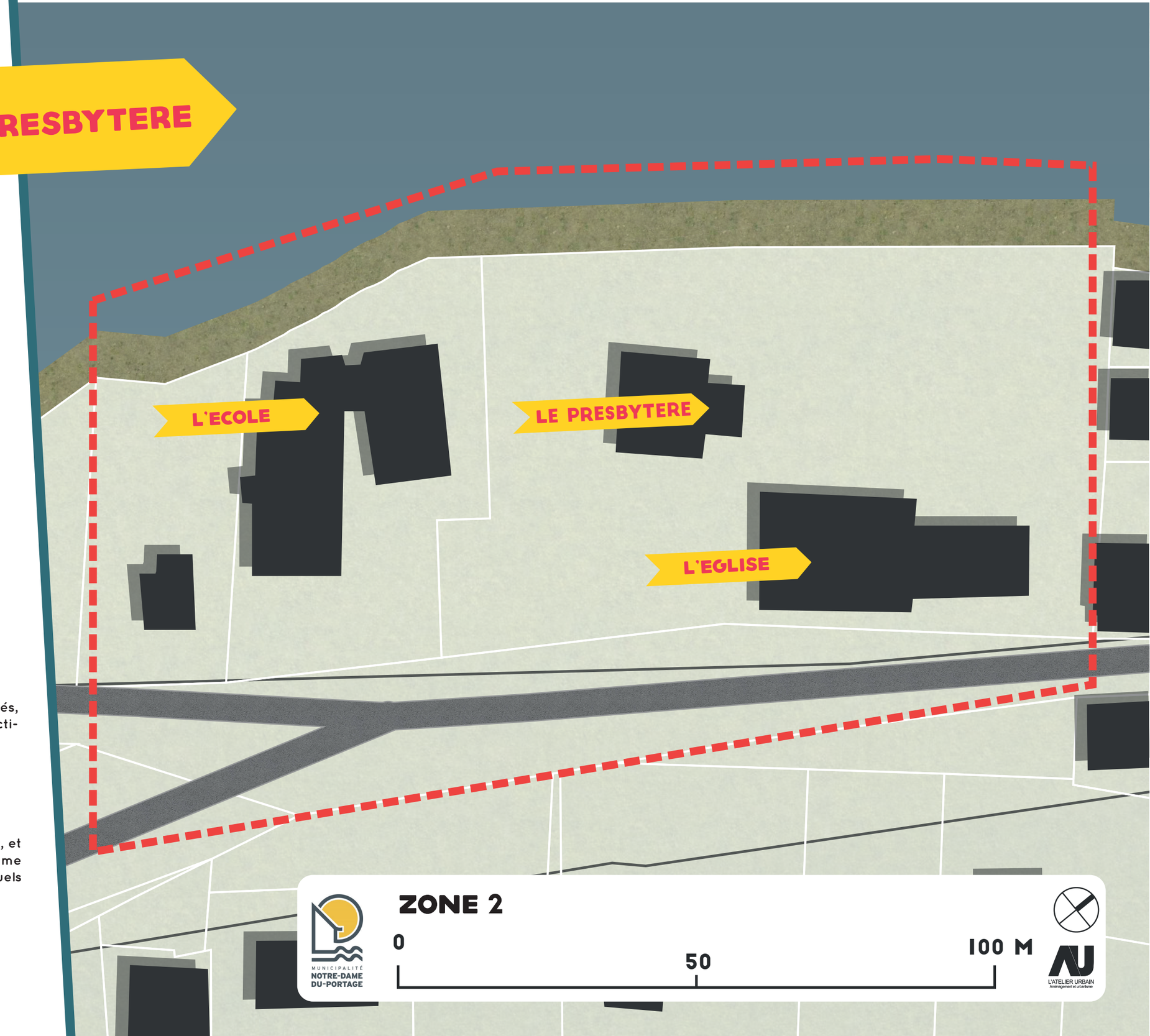

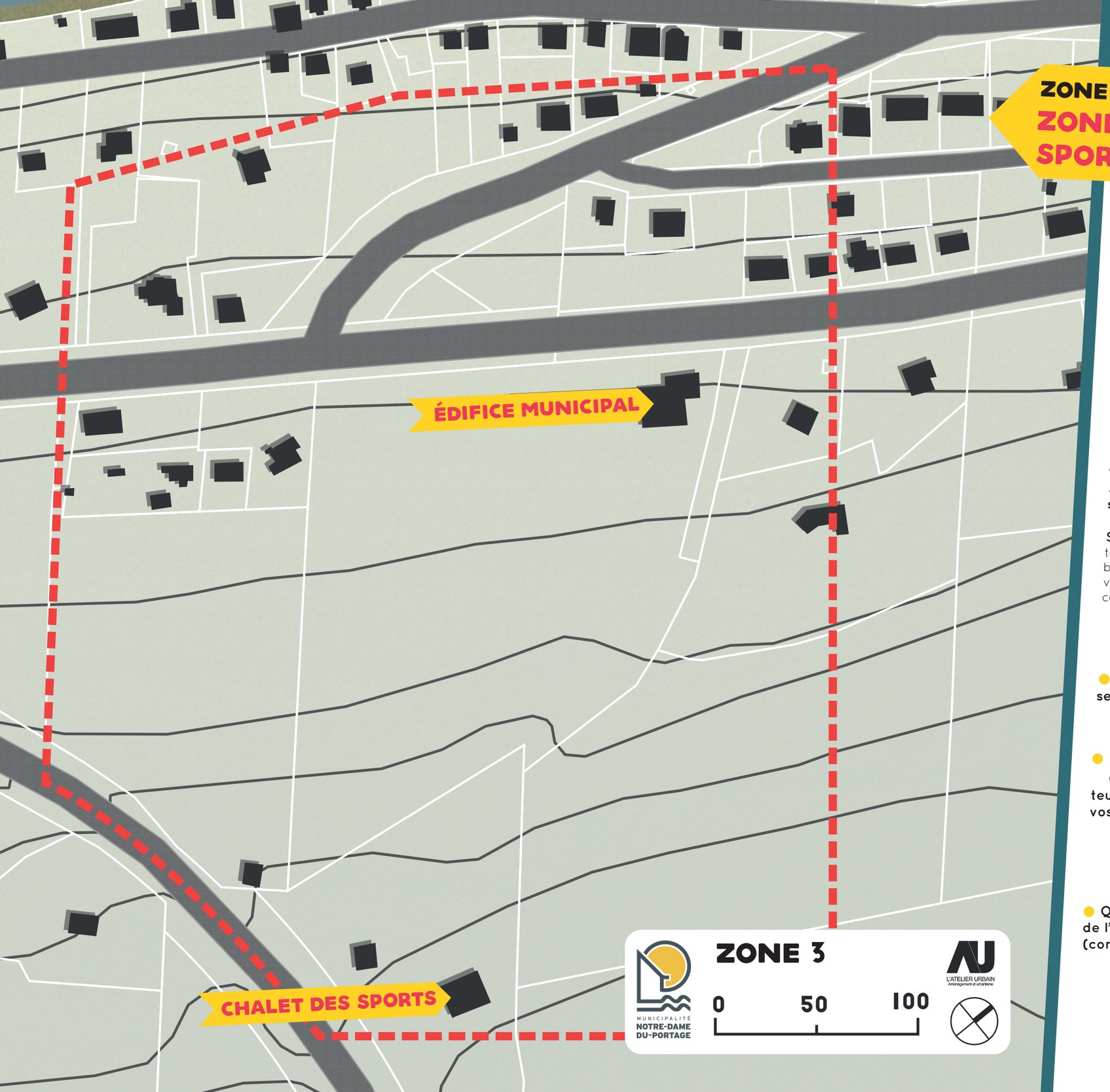

ZONE NUMERO 3
ZONE RELIANT LE CHALET DES SPORTS AVEC LE NOYAU VILLAGEOIS

QUESTIONS

- Est-ce que les sites vacants devraient retrouver une fonction résidentielle, et quel type de résidence (petite, moyenne, grande, multilogements?) Est-ce que les sites vacants devraient servir à introduire un nouveau service public?

- Services de proximité et services commerciaux à offrir au centre du village : Lesquels?
À quelles conditions? Est-ce souhaitable qu'un nombre maximal ou une superficie maximale d'un usage soit décrété dans chaque zone?

Spécifique Route de la montagne: Vente de vêtements, de produits alimentaires et d'autres produits divers; artisanat; bureau de poste; services bancaires; bureaux professionnels et administratifs; garderies; cinéma et théâtre; cours divers; garage automobile; restaurant; hôtel et auberge; microbrasserie; terrain de camping; belvédère.

- En complément avec le projet de bâtiment rénové de la piscine, quels services dans le noyau villageois?

- Quels sont les meilleurs tracés pour relier le chalet des sports et le secteur des Îles avec le noyau villageois à pied? Dessinez sur la carte quels sont vos meilleurs passages piétons et sites d'observation?

- Quels rôles, quelles fonctions pour le terrain municipal en haut de la côte de l'Église (est)? Quelles sont les limites au type de développement souhaités (conditions)?

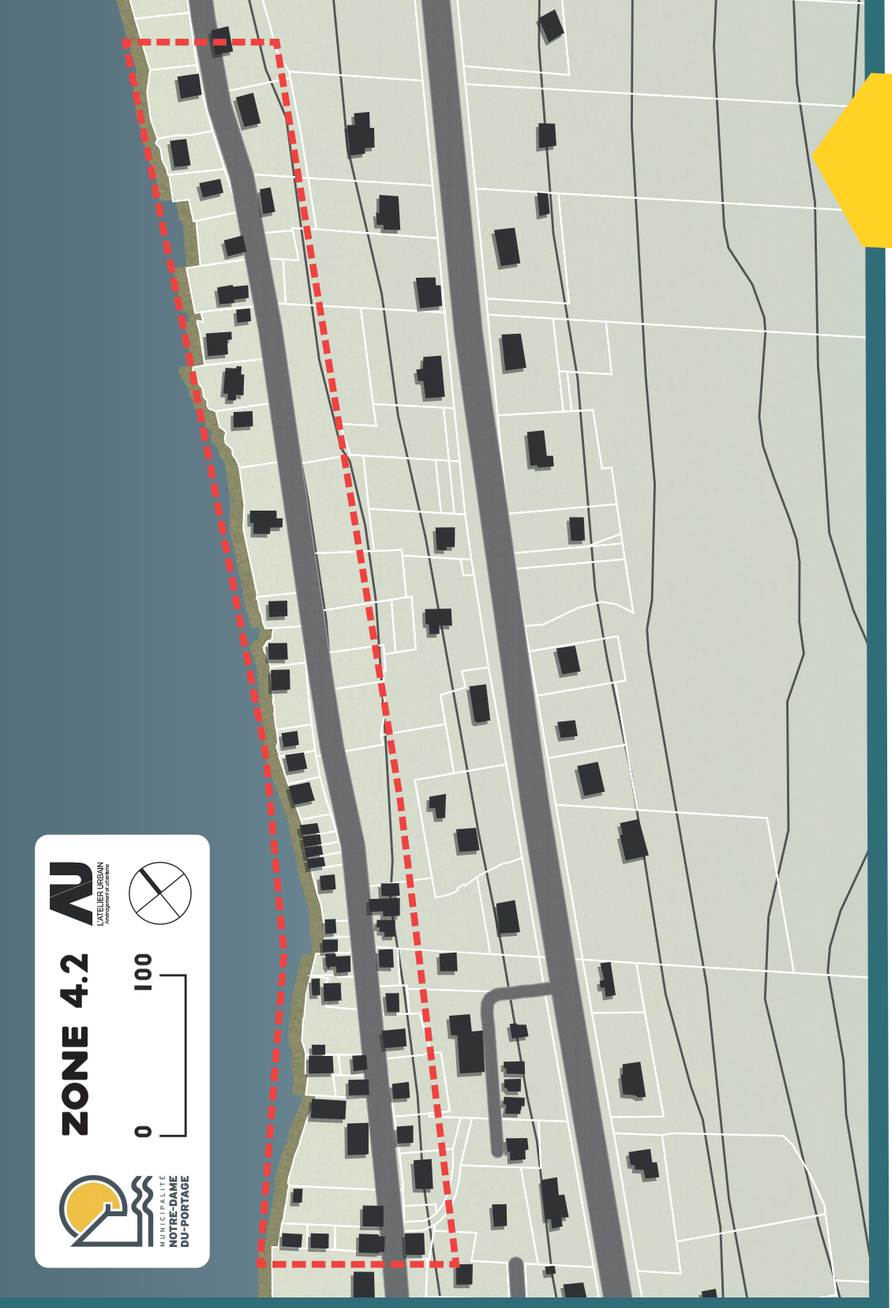

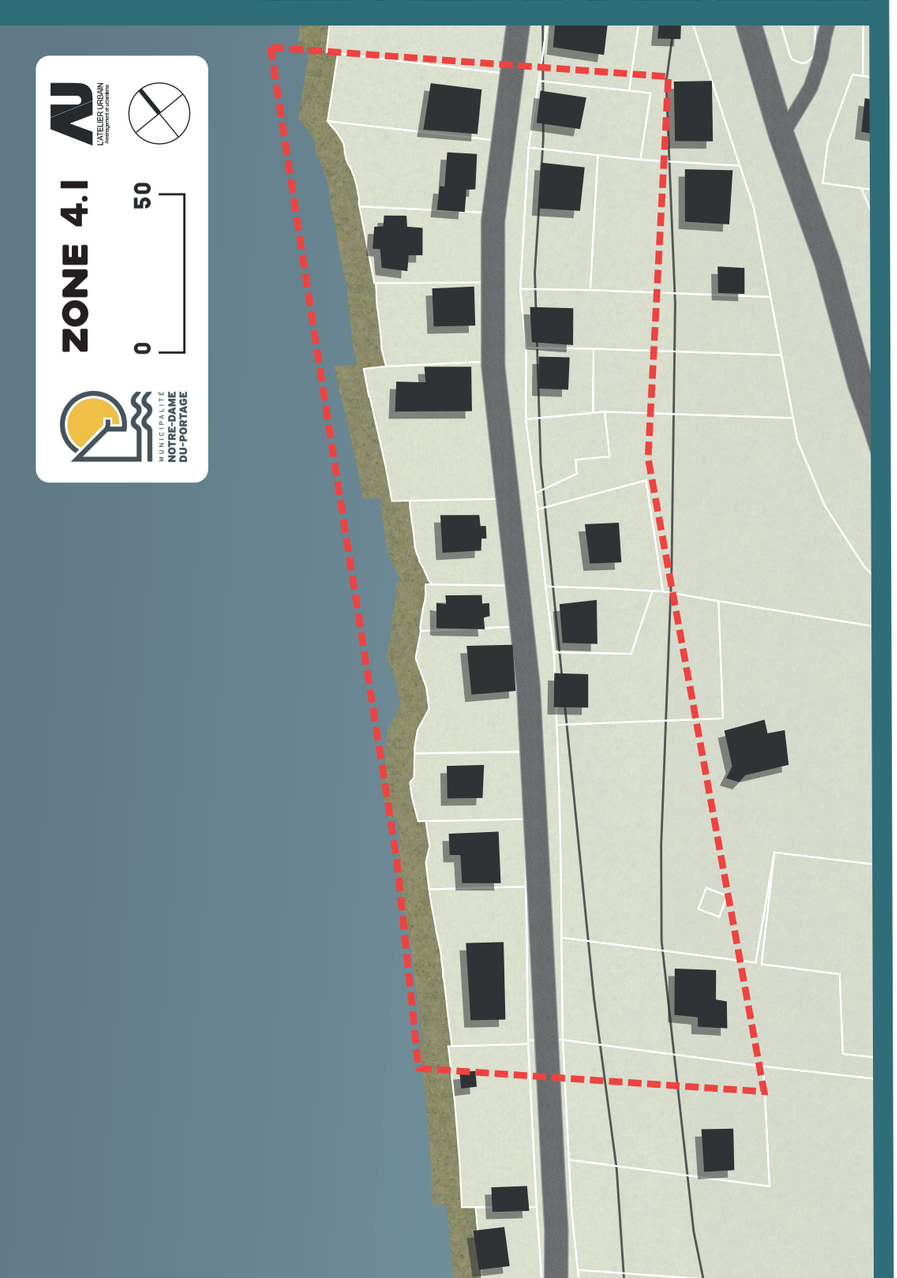

ZONE NUMERO 4
ZONE D'UN BOUT A L'AUTRE DU TROTTOIR

QUESTIONS

- Est-ce que les sites vacants devraient retrouver une fonction résidentielle, et quel type de résidence (petite, moyenne, grande, multilogements?) Est-ce que les sites vacants devraient servir à introduire un nouveau service public?

- Services de proximité et services commerciaux à offrir au centre du village : Lesquels? À quelles conditions? Est-ce souhaitable qu'un nombre maximal ou une superficie maximale d'un usage soit décrété dans chaque zone?

Vente de vêtements, de produits alimentaires et d'autres produits divers; artisanat; bureau de poste; services bancaires; bureaux professionnels et administratifs; garderies; cinéma et théâtre; cours divers; restaurent; hôtel et auberge; microbrasserie; belvédère.

- Comment favoriser les rencontres entre les résidents permanents et les estivants? Et avec les touristes?

- Comment mieux utiliser et partager la route du Fleuve (cohabitation vélo/piéton/voiture)?

- Comment optimiser l'expérience des promeneurs sur la route du fleuve (pause-repos, points de vue, accès à toilette, etc.)

- Comment assurer un accès universel aux différents lieux du noyau villageois?
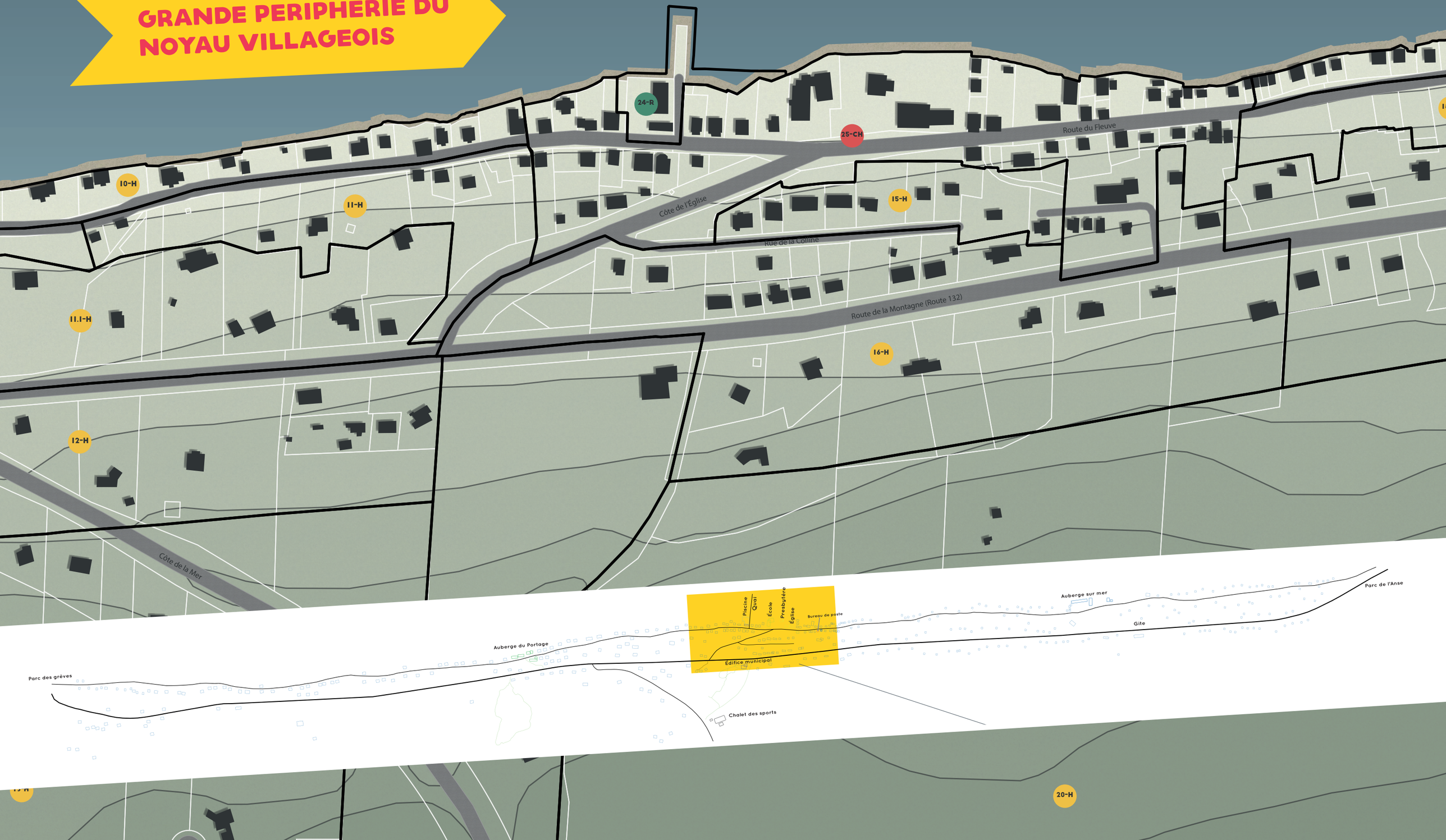
GRANDE PERIPHERIE DU NOYAU VILLAGEOIS